

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 32

Artikel: Riquet : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CONNNAIS-TU LE PAYS ???

In'est ici pas du tout question du pays où fleurit l'oranger, du pays des fruits d'or et des roses vermeilles, où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger, du pays où dans toute saison butinent les abeilles — ce qui sans doute a donné l'idée aux jeunes époux d'y aller roucouler leur lune de miel, alors que d'autres, vétérans de l'hyménée ou célibataires endurcis, n'y vont chercher que les saveurs moins éthérrées des macaronis à la sauce tomate, des « spaghetti », du risotto à la milanaise, du gorgonzola, du barbera ou du chianti. Chaque chose a son temps. Non, ce pays-là est connu, bien connu, il est sur toutes les cartes géographiques et tous les pieds l'ont foulé depuis l'ouverture du Gothard et du Simplon.

Le pays cherché ici n'est pas non plus celui où l'on ne rencontraient que des hommes parfaits et des femmes irréprochables, dont les habitants seraient heureux, contents, et voudraient bien le reconnaître, où il n'y aurait plus de riches, partant plus de pauvres. Non, à vouloir chercher ce pays-là, on risquerait fort de rentrer bredouille.

Il s'agit tout simplement du pays où les gens dits d'esprit ne sont pas « raseurs » ; où les auteurs, écrivains ou simples plommeurs de toutes sortes, prennent au sérieux un peu moins leurs écrits et un peu plus leurs actes ; où les poètes cherchent un peu moins la pierre philosophale, qu'on ne trouvera très probablement jamais, ou le fil à couper le beurre, découvert bien avant leur venue dans ce monde de douleur.

Il s'agit tout simplement d'un pays où les artistes n'oublient pas que l'art est de tous les temps, qu'il est le partage de tous, qu'il y eut de « grands » artistes avant eux, qu'il y en aura encore après eux, et dont les œuvres, que l'on proclamera aussi merveilleuses et sublimes, ne ressembleront point aux leurs, en seront même tout l'opposé ; ce qui explique que l'humble profane a bien le droit d'être hésitant et d'attendre pour se prosterner.

C'est le pays où pour travailler à l'avènement de la justice, de l'égalité et de la bonté entre les hommes, on ne se croit pas obligé d'adopter l'air et les procédés des brigands de Calabre ou d'ailleurs, mais où on commence par pratiquer soi-même les vertus qu'on prétend imposer aux autres. C'est le pays où, sous prétexte de courir plus vite que le progrès, on ne sème pas les obstacles et les embûches sous ses pas.

Le pays cherché est aussi celui où les personnes religieuses ont cette élégante amabilité, cette indulgence souriante, cette gaîté sincère et constante qui conviennent à une âme sereine et fixée sur son sort ; c'est le pays où les libres penseurs acceptent qu'on puisse penser autrement qu'eux, c'est-à-dire librement. C'est le pays où les gens savent avoir une volonté sans en faire toujours étalage, surtout sans l'imposer à ceux qui les entourent ; où ils ne fondent pas leur liberté sur le mépris de celle des autres. C'est le pays où l'on ne voit pas d'excès répugnantes ou funes-

tes, mais où chacun sait profiter comme il convient de *tous* les biens qui nous sont donnés et ne s'excuse pas par de grands mots : « abstinenace », « tempérance », des faiblesses de sa santé ou de son caractère.

C'est le pays où les financiers, les industriels, les négociants savent, — pour autant que la chose soit possible — concilier l'habileté commerciale et le légitime intérêt de la clientèle ; le pays où les avocats méritent vraiment le titre qu'ils se sont donné de « défenseurs de la veuve et de l'orphelin » ; où les médecins ont un peu moins de confiance en eux et un peu plus en la Providence, dont les honoraires sont modestes, où ils croient un peu moins en l'art de guérir et un peu plus en celui de soulager seulement et surtout de conserver, quand cela se peut encore.

C'est le pays où professeurs et instituteurs savent que c'est surtout au sortir de l'école qu'on apprend avec fruit et qu'au lieu de bourrer le cerveau de leurs élèves d'une foule de choses dont ils n'auront jamais besoin, il vaut mieux leur enseigner tout simplement à « apprendre » et à tirer profit de leurs aptitudes et de leurs dispositions naturelles.

C'est le pays où les sportmen savent qu'il y a dans le monde autre chose que des matchs, des records, des performances, où ils peuvent aussi converser de tout un peu et dans un langage compréhensible. C'est le pays où les cyclistes, automobilistes et autres fend-l'air respectent les droits du piéton, qui sont les premiers et les plus respectables de tous, mais aussi où le piéton, de son côté, n'est pas sirottement cyclophobe ou autophobe. . . , puisque cycle et auto il y a.

C'est le pays où la femme, sage, sachant se contenter de la partie qui lui a été faite et qui est la plus belle, ne convoite pas la vaine puissance de la barbe et de la culotte. C'est le pays où elle ne porte pas de grands chapeaux qui nous dérobent ses charmes et tout ce qu'il y a autour, à deux mètres à la ronde.

Quel beau pays ce doit être, tout de même ! Mais où diable peut-il bien niché ?

J. M.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

UNE jeune fille d'un petit village perdu du Gros de Vaud eut la fantaisie, au sortir de l'école primaire, de s'en aller un peu courir le monde. Elle se mit donc en quête d'une place à l'étranger.

Mais ce n'est, hélas ! point chose facile que de trouver ce qu'on désire. Après maintes démarches infructueuses, elle postula et obtint une place de gouvernante chargée d'« apprendre le français » aux enfants d'une grande famille russe à St-Pétersbourg.

Un de nos compatriotes, se trouvant dernièrement dans cette ville, rencontra la jeune « institutrice », qui promenait un de ses élèves, garçonnet d'une dizaine d'années, dans un parc public.

Il avait plu dans la journée et les larges allées sablées étaient encore coupées de flaques d'eau.

Voyant son élève qui, étourdi, allait mettre le pied dans une de ces flaques, la jeune fille lui cria, dans son meilleur français :

— Tâche-voir un peu d'ouvrir tes quinquets pour camber cette gouille !

BERT-NET.

RIQUEUT

I

CETTE histoire vérifique (comme le sont toutes les histoires du *Conteur Vaudois*), se passe longtemps avant la découverte de l'oïdium, du mildiou, du phylloxera, c'est-à-dire au temps où l'on riait si bellement dans la bonne terre vaudoise.

Crinson était jardinier aux Herbagères, non loin de Nyon. Le marché de cette ville et le marché de Genève lui avaient permis de remplir un ou deux pions de bas de beaux écus sonnants. (Le sol, alors, était si bon pour les travailleurs !) Sa femme Rosette avait gagné sa grosse part de cette fortune. Ils avaient trois enfants, trois fils. Deux devinrent jardiniers comme leur père. Henri, le cadet, qui était malingre, fut mis en pension à Nyon, car il avait le goût de l'étude. Il y resta jusqu'à l'âge de quinze ans, afin que son maître lui enseignât tout ce qu'il savait. Quand il eut tout appris, Henri revint aux Herbagères.

Apprendre, c'est bien ! Mais ce n'est pas le tout : le tout est de savoir tirer profit de ce que l'on sait et de ne pas faire comme ces jeunes dames, qui ayant apprêtré un rôti, laissent brûler le morceau. Henri causait de gros soucis à son père et à sa mère. Il ne voulait pas se faire jardinier : il avait trop de lecture et la terre était trop basse. Cordonnier ? Il n'y songeait même pas : les tireurs de ligne sentent trop la poix ; tailleur non plus ! c'est un métier de femme ; fournier encore moins : il faut se lever trop tôt. On doit cependant faire quelque chose en ce pauvre monde, et ce n'est pas en regardant voler les mouches qu'on gagne son pain. Heureusement Rosette eut une idée en écoquant des pois. Oh ! les mères ! Elle la ruminata tout un jour et, au milieu de la nuit, réveillant son homme.

— Crinson !... Dis... ?... Crinson !

— Qu'as tu ?... Qu'y a-t-il ?

— Ecoute : Monsieur Potard, tu sais ? le pharmacien de la place de St-Gervais, dont j'ai nourri le fils quand nous perdîmes notre ainé... .

— Eh bien ?

— Ne pourrait-il pas prendre le petit en apprentissage ? Si je lui parlais ?

— Tu as raison, femme. Bonne idée ! Nous irons lui parler. Mais avant, il faut le dire à Riquet. (C'était le petit nom de leur cadet.) Nous l'établirons aux Herbagères ; ainsi, quand nous aurons quelqu'un de malade, nous n'aurons pas besoin de courir à Genève ou à Nyon pour faire emplette de remèdes.

Heureux de leur idée, Crinson et sa femme s'embrassèrent comme des colombes et se rendormirent.

Au jour la mère alla éveiller Henri.

— Riquet, mon petit, cette nuit, nous t'avons trouvé, ton père et moi, un métier plaisant et pas salissant. Tu iras apprendre encore à Genève, et tu travailleras à l'ombre. Ne te plairait-il pas d'être pharmacien ?

A ces mots, Henri enlaça ses bras au cou de sa mère. Pouvait-il mieux dire son consentement et sa joie ? Et bientôt frères, servantes, voisins, surent la bonne nouvelle.

Le lendemain, Henri dormait encore, son père et sa mère, ayant chargé de toute sorte de légumes leur grosse charrette, y prirent place à leur tour, et, clic ! clac ! en route pour Genève !

Leur cargaison vendue au Molard, ce qui ne tarda guère, car ils avaient la fine fleur des produits des jardins, Rosette et son homme entrèrent à la pharmacie de M. Potard. Cet apothicaire, il faut le savoir, n'était pas seulement apothicaire ; il était, comme on dit, *meige*, renommé et entendu comme un bon médecin, si ce n'est plus encore. De partout on venait le quérir, ou l'on accourrait à son arrière-boutique pour le consulter.

Dès qu'il vit nos gens des Herbagères, il alla au-devant d'eux, les mains tendues.

— Hé ! c'est vous, Crinson ? et comment vous va, Rosette ? Prenez place. Quel bon vent vous pousse ?... Vous n'auriez pourtant pas quelqu'un de malade ?

Alors Rosette, qui avait la langue bien pendue, exposa tout au long et sans bafoonner ce qui les amenait.

— Eh ! bien, tenez, bonnes gens, fit le pharmacien, je ne dis pas non. Notre Eugène, que vous avez nourri, Rosette, est à Paris, où il étudie la médecine. Je suis tout seul, l'ouvrage augmente ; et puis je me fais vieux, la vue baisse, le ventre pèse ; un peu d'aide me soulagera.

— Le petit est un brin délicat, dit la mère, il fait sa crue, mais il a bon appétit, grâce à Dieu ! Et puis il est tant brave ! Il sait écrire, le maître n'a plus rien à lui apprendre, etc...

— Il est délicat⁷ dites-vous. Je le nourrirai bien, soyez tranquille. D'ailleurs le métier n'est pas pénible : nous ne saignons plus guère, aujourd'hui que tous les jeunes médecins saignent eux-mêmes leur pratique ; nous n'administrons plus que rarement des clystères, les instruments se perfectionnent toujours plus.

Bref, ils tombèrent d'accord sur tout, et il fut convenu que Henri entrerait en apprentissage dans une quinzaine, ses hardes devant être prêtes à ce moment-là.

Avec le concours d'une couturière de Nyon, Mme Crinson habilla son fils de noir, des pieds à la tête. Il eut une anglaise pour le dimanche, une veste longue, d'un drap moins fin, pour la semaine, douze chemises blanches dont le col roide dardait des pointes assassines, autant de paires de bas de fil bleu, un épais broussetout de laine brune, tricoté à la maison, un chapeau très haut à petites ailes, comme on les portait alors, enfin tout ce que doit avoir un enfant de bonne maison, si bien que, la malle faite, on n'aurait pu y fourrer le petit doigt. La vérité nous oblige à dire que le futur apothicaire, n'était pas plus beau dans ses nippes neuves que dans ses vieux habits. Son long cou, ses bras maigres et ballants, son ventre plat comme une pelle et ses mollets de héron y avaient un air que rendaient encore plus ridicule les efforts qu'il faisait pour se tenir raide comme la justice de Berne. Mais sa large bouche souriait bêtement et sa mère était heureuse de sa joie.

(A suivre)

Une vache raisonnable. — Monsieur le docteur, dit Pierre Tzerdinolot à son médecin, je vous dirai franchement que je ne comprends rien à vos nouvelles méthodes de traiter les malades...

— Cela ne fait rien, mon cher monsieur Tzer-

dinolet. Voyez votre vache : elle non plus ne comprend rien à l'art du vétérinaire, et cependant le vétérinaire la guérit.

LE FÖHN

La notice suivante sur l'origine du föhn est de M. Henri Dufour, professeur. Elle date d'août 1888.

« La question du föhn, sujet de si vives discussions en 1888, est question jugée. Elle appartient d'une manière spéciale à la Suisse.

» L'origine africaine du föhn suisse n'est aujourd'hui admise par aucun météorologue. Le föhn est un vent local qui se forme partout où les circonstances favorables le permettent. Sa sécheresse en certains points et sa température élevée sont dues à son mode de formation et de développement.

» Le föhn prend naissance lorsqu'il existe une différence suffisante de la pression atmosphérique entre les deux côtés d'une chaîne de montagne importante. L'équilibre doit se rétablir, mais les masses d'air ne peuvent se déplacer horizontalement comme en plaine, il faut qu'elles s'élèvent sur l'un des versants et descendent sur l'autre. Cette élévation de l'air accompagnée d'une augmentation de son volume résultant de la diminution de pression, produirait un refroidissement intense de ces masses d'air si elles étaient formées d'air sec. En réalité, la présence de la vapeur d'eau empêche en partie ce refroidissement. Cette vapeur d'eau se condense, phénomène accompagné d'un dégagement de chaleur. Il en résulte que la température de l'air ne décroît sur le versant italien de nos Alpes, quand le föhn règne sur le versant nord, que de 0,5 degré par 100 mètres d'élévation. Sur les sommets, l'air n'est donc pas nécessairement froid ; il apporte avec lui la chaleur qui lui a été fournie par la condensation de la vapeur d'eau. Cette condensation explique les pluies abondantes qui tombent sur le versant italien quand le föhn se forme.

» Sur le versant nord des Alpes, cette masse d'air à température déjà assez élevée, se précipite dans la vallée, se comprime et sa température s'élève encore très rapidement ; c'est maintenant un degré de température par 100 mètres de chute que gagne l'air descendant. Aucune cause ne peut, pendant cette chute, restituer à cet air l'humidité perdue ; c'est pour cela que le föhn est si sec, si brûlant dans la vallée. Mais cette température élevée s'est produite sur place par la chute même des masses d'air, elle n'est nullement la preuve d'une origine africaine.

Les conditions favorables à la production d'un vent ayant les caractères de notre föhn existent en bien des lieux divers, et partout ces föhns se ressemblent.

* *

» Des nombreuses recherches furent faites par le professeur L. Dufour au sujet d'un terrible coup de föhn, le 23 septembre 1866.

» Dès le 21, quelques bouffées d'air tiède l'annoncent sur les flancs et les sommets du Jura ; le lendemain, il se généralise au pied des Alpes ; le surlendemain, il souffle avec une violence inouïe dans toutes les vallées et se fait sentir jusqu'au lac Léman et au lac de Constance. Sa direction générale est notée du sud au nord ; mais on se demande s'il ne faudrait pas dire plus tôt de *haut en bas*.

» On dirait un torrent d'air plongeant sur le flanc nord des Alpes, puis balayant le plateau suisse.

» Après le passage du föhn, mainte prairie offre l'aspect d'un champ de ruines. Le föhn épargnait la rive suisse du lac de Constance pour se jeter sur quelque point de la rive allemande. Il faisait rage à Montreux, à Bex, à Martigny, tandis que pas une feuille ne bougeait à Fully.

» Cependant, même dans les endroits respectés, on se sentait environné d'un air brûlant. La chaleur du föhn a ceci de particulier qu'elle est indépendante des rayons du soleil. Ils n'ajoutent rien ou presque rien. Elle est aussi suffisante à minuit qu'au gros du jour.

*

» M. L. Dufour fut le premier qui fit remarquer, si la température du föhn résulte uniquement de la chute de l'air et de sa compression toujours plus grande à mesure qu'il tombe des hauteurs, que des phénomènes analogues devaient aussi se manifester sur le versant italien des Alpes et d'une manière générale au pied de toutes les hautes montagnes. Dans le même temps, M. Wild signalait au sud des Alpes des vents très semblables et les appelait *föhns du nord*.

» A partir de St-Maurice, le föhn va en quelque sorte en zig-zag sur la rive savoisienne et nous est renvoyé de Meillerie. »

Le compromis. — Le juge de paix à M. Jean de La Nièze :

— Vous avez traité votre beau-père de « sale grippe-sou », sous le prétexte que la dot de votre femme n'a pas atteint vos espérances. Retirez-vous cette injure ?

— Oui, à condition qu'il retire aussi... sa fille de chez moi.

A CLLIAU QUE SAN MAU MARIA

On Ormonin avai duvé tchîvrés, qu'étant telleamint crouïes, que ne sé pouavant ni vèrè ni cheintrè et sè tutavant tis les coups que lor zarrevavè dè sè reincontra !

Pô les amadoua et les reindrè pllie dzeintiêts, les a einclliousés dein onna étrabliou qu'etai si petita que ne pouavant ni sè réveri, ni se cutzi sein sè cougni tot daud long et ne les a réchaillâts dé lor cadze qué trai senannés pllie tâ. Oh quiein tzangémeint, mes amis ! Les duvés tchîvrés étant deveniatés les meilliaores amfés dao monde !

*

La vella dè Zuri l'avai, d'au passâ, on moyen sembiabliou à l'égâ des époux que l'étan en instance pô sè divorçâ : ye les inclliousa au hiaut donna tor, dein onna tzambretta tota petita io ne l'ai avai qué onn' escabelle et on illi tot étrâ. Po preindré lors rèpés, les conjoints ne disposavant, eintrâ les douz, quié d'onna écuelle, d'onna fortzetta et d'onna cullii. Aprí onna tieinzanna dé dzo dé ci manédzou, se persistavant à vollhia sè sépara, on les reinvouyivé devant lou tribunat. Ma, presque adî, l'avan rerefâ la paix, etai ridou râ autrameint, et quittavan lor préson en sé baillieu lou bré, coumeint des bâs amis, câ l'avan ju lési d'appreindré à sé supportâ et à s'estimâ.

MÉRINE.

Bibliothéque. — Non ! répond nettement B... à un camarade, venu pour lui emprunter des livres. C'est un principe chez moi de ne prêter de livres à personne.

— Pourquoi ?

— Parce qu'on ne les rend jamais.

Et, pour rendre sa démonstration plus irrésistible, il ajoute, en montrant les 3000 volumes de sa bibliothèque :

— Tenez, comme preuve, tout ça, c'est des livres qu'on m'a prêtés.

LES HORAIRES APPROXIMATIFS

NOMBRE de Vaudois se sont déjà rendus en Italie par le Simplon. Ils ont pu s'apercevoir que les chemins de fer de ce pays sont loin de se conformer aux indications des horaires. Un de nos concitoyens nous dit avoir